

sièges qui suivirent. En vain, son père, le maréchal, avait intercédé pour lui. Espérant faire fléchir, par un acte généreux, la rigueur dont il était l'objet, le marquis de Villeroy avait quitté Lyon furtivement et rejoint l'armée de l'électeur de Cologne, avec le désir de servir le roi au moins dans l'armée de ses alliés.

M^{me} de Sévigné écrivait à sa fille le 6 juin : « Vous savez
« bien que le marquis de Villeroy a quitté Lyon et M^{me} de
« Coulanges, pour s'en aller, comme le chevalier des armes
« noires, dans l'armée de l'électeur de Cologne, voulant
« servir le roi au moins dans l'armée de ses alliés. Il y a
« plusieurs avis pour savoir s'il a bien ou mal fait. Le roi
« n'aime pas qu'on lui désobéisse ; peut-être aussi qu'il
« aimera cette ardeur martiale : le succès fera voir ce que
« l'on en doit juger. » Mais l'aventure ne tourna pas à la gloire du marquis. Une lettre du 24 juin nous apprend que le roi qui, avant tout, voulait être obéi, lui ordonna de retourner à Lyon. Il fallait qu'il eût un grave sujet de mécontentement pour infliger un ordre si pénible en un pareil moment à un gentilhomme, compagnon de son enfance, l'un de ses courtisans les plus en faveur et qu'il connaissait pour être aussi brave qu'ambitieux.

Le motif de la sévérité royale demeura secret, mais pas assez cependant pour que la curiosité de M^{me} de Coulanges ne réussît à en percer le mystère, qu'elle dévoile à mots couverts dans une lettre à sa cousine de Sévigné. Le marquis de Villeroy très lancé dans les aventures galantes, avait eu le tort de tenir des propos indiscrets chez la comtesse de Soissons sur le compte d'un personnage haut placé de la famille du ministre Louvois, ou peut-être sur le compte du ministre lui-même. La parenté de M^{me} de Coulanges et du ministre explique pourquoi elle était si bien au courant.